

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant tenue au lieu ordinaire de ses séances le jeudi, 15 décembre 2016 à 19h00, le tout conformément à la Loi.

À laquelle séance il y avait quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

552-16 ADOPTION DU BUDGET 2017

Il est PROPOSÉ par monsieur David Lemelin APPUYÉ de monsieur Mario Arsenault ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter les prévisions budgétaires suivantes de la Ville de Saint-Constant pour l'exercice financier 2017 :

REVENUS

BUDGET 2017

TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES	24 052 312 \$
TAXES, COMPENSATIONS ET TARIFICATIONS	8 151 265 \$
COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES	858 740 \$
DROITS, AMENDES ET PÉNALITÉS	2 294 699 \$
AUTRES SERVICES RENDUS	793 268 \$
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES	418 483 \$
RECETTES DE TRANSFERTS CONDITIONNELS	220 698 \$
TOTAL DES REVENUS	36 789 465 \$

DÉPENSES ET AFFECTATIONS

BUDGET 2017

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	6 702 122 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	7 939 677 \$
TRANSPORT	7 793 168 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	5 802 346 \$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU MILIEU	1 282 265 \$
LOISIRS ET CULTURE	4 985 960 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	3 851 492 \$
AFFECTATIONS	(1 567 565) \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	36 789 465 \$



